

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS GENERAL DES METIERS (CGM) SESSION 2026

Le Rectorat de la Martinique communique l'ouverture du registre d'inscription au **Concours Général des Métiers (CGM) au titre de la session 2026**.

Les inscriptions des établissements des candidats s'effectuent en ligne sur l'application Cyclades du **mercredi 26 novembre 2025 à 10h00 (heure de Paris) au lundi 15 décembre 2025 à 23h59 (heure de Paris)**.

Le Concours Général des Métiers (CGM) a pour but de distinguer les meilleurs élèves et apprentis préparant un baccalauréat professionnel et de valoriser leurs travaux.

Il s'adresse aux jeunes de 29 ans maximum, en formation en classe de terminale de lycées professionnels (LPO, LP) publics ou privés sous contrat d'association, ou aux apprentis en dernière année des centres de formations d'apprentis (OF-CFA) (habilité ou pas au CCF).

MODALITES D'INSCRIPTION :

- Les chefs d'établissement des secteurs publics et privés sous contrat d'association (LPO, LP) ou directeurs de centre de formation d'apprentis (OF-CFA), après avis des enseignants, procèdent à l'inscription des candidats, **impérativement dans la spécialité dont ces derniers suivent la formation**. Ils proposent la candidature des élèves ou apprentis présentant les meilleures chances de succès, **dans la limite de cinq candidatures dans chaque spécialité**.
- **Date d'ouverture des inscriptions via l'application Cyclades** : mercredi 26 novembre 2025 à 10h00 (heure de Paris)
- **Date de clôture des inscriptions** : lundi 15 décembre 2025 à 23h59 (heure de Paris)
- **Date limite de confirmation d'inscription signée par le candidat et son représentant légal** : mardi 6 janvier 2026 à 23h59 (heure de Paris)
- **Validation des candidatures par les services académiques** : vendredi 9 janvier 2026 à 23h59 (heure de Paris)

Date de début
des inscriptions :
**Mercredi 26
novembre 2025 à
10h00 (heure de
Paris)**

Date limite
des inscriptions :
**Lundi 15 décembre
2025 à 23h59 (heure
de Paris)**

Date limite de dépôt de
confirmation d'inscription
signée par le candidat et son
représentant légal s'il est mineur
sur l'application **Cyclades** au plus
tard : **Mardi 6 janvier 2026 à
23h59 (heure de Paris)**

Les services académiques procèdent à la **validation** des candidatures sur l'application Cyclades au **plus tard le vendredi 9 janvier 2026 à 23h59 (heure de Paris)**.

Attention : afin de préparer les inscriptions sur Cyclades, une fiche de pré-inscription est mise à disposition sur le portail établissement de Cyclades. **Cette fiche doit être complétée et signée uniquement par le professeur qui propose la candidature de l'élève.**

Important : la fiche de pré-inscription ne vaut pas inscription de l'élève

Communiqué

CALENDRIER DU DEROULEMENT DES EPREUVES

Première partie	Seconde partie dite "Finale"
Date épreuves : lundi 16 mars 2026 pour toutes spécialités Durée : 3 à 6 heures maximum	Date épreuves : entre le lundi 4 mai et le vendredi 22 mai 2026 Durée : 4 à 30 heures maximum
Résultats d'admissibilité : Vendredi 3 avril 2026	Résultats : Mi-juillet 2026
Publication : https://resultats.examens-concours.gouv.fr/	Publication : Mi-juillet 2026 https://resultats.examens-concours.gouv.fr/ ou sur le site Eduscol : " Enseignement et formation, pratique enseignante, mener un projet avec ses élèves, Concours général des lycées et des métiers, Sujets et rapports de jury du concours général des lycées et des métiers ".
Cérémonie de remise des prix à la Sorbonne : première quinzaine de juillet 2026	
Publication du palmarès complet : mi-juillet 2026	
Envoi des diplômes pour les accessits et mentions : début septembre 2026	

ATTENTION : Les jours d'épreuves, les candidats au concours général des métiers (CGM) sont autorisés à s'absenter de cours ou des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sur présentation de leur convocation. Une fois les dates d'épreuves connues, il est recommandé d'en informer les entreprises d'accueil qui pourraient être concernées.

Contact :

Direction des Examens et Concours : ce.dec@ac-martinique.fr

Cheffe de bureau des Examens Professionnels (DEC 1) et des Sujets (DEC 5) : Maguy MARIE-CLAIRE : maguy.marie-claire@ac-martinique.fr / 0596 52 25 21

Gestionnaires organisation bureau des Examens professionnels (DEC 1) : ce.exapro@ac-martinique.fr
